

Agir pour ne pas Subir

Le 26 octobre 2009

MUTATIONS : DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE PARIS

Un groupe de travail traitant des mutations dans le cadre de la DRFIP à Paris s'est tenu le 2 octobre sous la présidence de Monsieur RAMBAL.

En ce qui concerne la filière Gestion Publique, toutes les organisations syndicales ont, d'une seule voix, demandé la mise en place d'une CAP locale pour les mutations internes, seul moyen d'assurer la transparence et l'égalité de traitement pour tous.

Cette revendication a été acceptée par M.RAMBAL.

Celui-ci a également précisé que Paris était un laboratoire intéressant pour l'application des futures règles de gestion.

Le principe ayant été acquis, les représentants locaux seront réunis avant la fin octobre afin de finaliser les règles de fonctionnement.

En ce qui concerne la filière Fiscale, la CFTC DGFIP a rappelé dans sa déclaration liminaire :

- **qu'elle est opposée au principe des agents « A la Disposition » et qu'elle souhaite, dès à présent, que les pratiques différentes d'une DSF à l'autre notamment en ce qui concerne la mobilité des EDRA (équipes des renfort) et la compensation des temps partiels soient abordées.**
- **Pour les agents mis à disposition nous demandons à minima qu'ils restent sur le ressort de l'ancienne DSF**
- **Idem pour les EDRA(Equipes de renfort filière fiscale).**
- **En ce qui concerne les agents de l'ACIP (Agence Comptable des Impôts de Paris) nous marquons notre désaccord quant à l'absence de priorité pour le service restant à Paris et demandons à ce que les agents puissent choisir au moins 1 arrondissement de leur choix au lieu de la capitale toute entière.**

Monsieur RAMBAL nous a précisé qu'en ce qui concernait les zones d'intervention, elles seraient identiques quelque soit leur localisation géographique pour les brigades et les équipes de renfort. Sauf bien sur demande contraire de l'agent.

La CFTC DGFIP se félicite de la mise en place des CAP locales à Paris dans la filière gestion publique, revendication qu'elle portait depuis de nombreuses années et reste vigilante quant aux règles de gestion qui seront arrêtées pour la filière fiscale.

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES
2 rue Neuve Saint Pierre - 75181 PARIS CEDEX 04
☎ 01 53 17 86 53 ☎ 01 53 17 86 55

E-mail : cftcdqfip@gmail.com Site Internet : <http://cftc-dqfip.fr>

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF